

## Compte Rendu Réunion de Bureau – 20/03/2020

Présents : L VALETTE – D CANET – M PETITJEAN – T LEMONNIER – G FORMET – G GREGORI  
Excusés : L DEMANGE – JN GUERRE – P MANGEOLLE

### **Présidence**

Le point sur la crise sanitaire du Covid 19 sera le seul point traité par le bureau qui se réunit en téléconférence ce 20 mars.

Je souhaite d'abord que ce message vous trouve tous en bonne forme ainsi que vos proches. La seule chose à faire est d'appliquer les consignes concernant les gestes barrière et le confinement. Le basket est une grande famille et j'ai une pensée bienveillante pour chacun de ses membres

Quelles sont les conséquences de cette crise pour le basket vosgien ?

Les clubs ont reçu un mail de ma part le 14 mars leur confirmant l'annulation de toutes les rencontres et rassemblements organisés par le Comité des Vosges, l'interdiction d'entraînement des mineurs et la recommandation de l'annulation de tous les entraînements étaient aussi inclus dans ce mail.

Depuis la situation sanitaire du pays et de notre région s'est encore dégradée et les autorités ont été amenées à prendre des mesures de confinement plus sévères.

Faisons le point pour les activités du Comité des Vosges à ce jour

### **Protection des salariés**

C'est notre priorité absolue

Les locaux du CD88 sont fermés jusqu'à nouvel ordre

Séverine est en télétravail depuis le 16 mars et elle passera en chômage technique le 23 mars.

Gaëtan est également en télétravail depuis le 16 mars, il passera en chômage technique aux environs du 25 mars lorsque les dossiers seront bouclés : annulation des stages et manifestations.

### **Activités gérées par le Comité Départemental**

C'est la santé de nos licenciés qui est en jeu et ce point est tout aussi essentiel

**Toutes les activités** gérées par le CD88 sont **annulées** : championnats, coupes, rassemblements, formations, réunions, examens...

Et ce jusqu'à nouvel ordre

### **Activités dans les clubs**

La responsabilité des dirigeants de clubs est engagée également dans cette période.

Le 16 mars, la DDCSPP (Jeunesse et Sports) a précisé qu'il n'est plus possible d'organiser des activités physiques et sportives dans les « **établissements sportifs couverts** » tels que les gymnases, salles multisports, salles de remise en forme, salles polyvalentes, piscines, dojos, etc... et qu'il n'est plus possible d'organiser des activités physiques et sportives dans les « **établissements de plein air** »

Tous les rassemblements de licenciés sont à proscrire jusqu'à nouvel ordre.

### **Organisation sportive**

Ce point est secondaire dans la crise sanitaire que nous traversons, mais en tant que fédération sportive, nous devons le traiter.

Le 15 mars la commission sportive a fait parvenir aux clubs un calendrier envisageant une reprise des rencontres au 18 avril. Ce calendrier permet aux compétitions d'aller à leur terme le 21 juin. La diffusion de ce calendrier a pour objectifs de donner une perspective aux clubs et leur permettre de réserver les gymnases.

Ce calendrier ne tient que si les compétitions peuvent reprendre le 18 Avril

Dans le cas contraire, d'autres solutions devront être mises en place.

La FFBB a interrogé les comités départementaux et les ligues sur des scénarii envisageables. Une conférence téléphonique des présidents de ligues aura lieu le 23 mars, un bureau fédéral statuera le 28 mars en conférence téléphonique sur les dispositions à prendre concernant les compétitions.

### **Impact économique**

Cette crise sanitaire aura un impact économique pour l'ensemble des clubs (et encore plus pour les clubs employeurs) ainsi que pour le Comité des Vosges.

Dans un court terme, les clubs employeurs doivent mettre en œuvre les dispositions définies par le ministère du travail : congés payés, congés pour garde d'enfant, travail partiel...

La FFBB est en contact avec le ministère des sports pour évaluer l'impact économique structurelle de la crise sanitaire et des mesures à prendre. Ceci dans un deuxième temps.

Nous vous tiendrons informé des évolutions dès que nous aurons de nouvelles informations fiables

Au plaisir de se revoir au bord des terrains...

Luc Valette

## Secrétariat Général

1 – Notes eFFBB concernant l'actualité. L'ensemble des autres notes relatives aux compétitions, nouvelle offre de licences, formation et autres seront étudiées lors de la reprise d'activité

- 03/03/2020 : Coronavirus – information (courrier de JP SIUTAT). Nous souhaitons vous tenir informés de l'activité des compétitions de basketball perturbées par l'épidémie de Coronavirus.

Nous sommes en lien direct avec le Ministère des sports ; de la même manière, quand un territoire est touché, nos structures territoriales, ligues régionales et surtout comités départementaux, sont en lien avec les services de la Préfecture, afin de prendre les mesures les plus appropriées pour freiner la progression du virus.

Ainsi, outre certaines rencontres de Ligue Nationale de Basket différées, par juste décision de la LNB, nous avons annulé les rencontres prévues le week-end dernier dans l'Oise et à partir de ce jour dans le Morbihan.

Les annulations sont traitées par le comité départemental pour les compétitions départementales, par la ligue régionale pour les compétitions régionales et par la fédération pour les compétitions fédérales. Bien évidemment, ces annulations concernent tous les rassemblements prévus par notre discipline, y compris les rassemblements d'arbitres, de techniciens ou de dirigeants, dans les territoires touchés.

Nous essaierons d'être le plus réactifs possible et nous nous attacherons à vous informer en temps utile de l'évolution des mesures mises en place.

- 11/03/2020 : Préconisations FFBB – Covid 19. Suite aux dernières annonces du gouvernement, la Ministre des Sports a réuni, ce mardi 10 mars, la plupart des acteurs du sport français ; la FFBB était représentée par son président. La Ministre a confirmé le maintien des compétitions sportives jusqu'à la fin de la saison, en organisant, sauf dispositif dérogatoire, les rencontres à huis clos. Ainsi, la FFBB fait les préconisations suivantes :

- **Championnats de France Jeunes Elite, LFB, LF2, NM1 NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3** : les rencontres sont maintenues sous réserve du respect des arrêtés préfectoraux et/ou municipaux ; elles se joueront à huis-clos sauf à obtenir l'accord de la préfecture de votre département pour jouer la rencontre avec une jauge inférieure à 1 000 personnes (équipes + staff + officiels + bénévoles + public...) ; une réflexion est en cours sur l'ensemble de ces fins de championnats dans la perspective de réduire les effets néfastes de cette infection ; les clubs de chaque division seront informés;
- **Compétitions fédérales se déroulant dans une « zone cluster »** (ou pour toute autre situation particulière liée à l'épidémie de Coronavirus) : la FFBB proposera une solution sur mesure en tenant compte de l'avis des acteurs locaux, dont la préfecture et les structures fédérales concernées ;
- **Compétitions régionales et départementales** : elles restent sous la maîtrise des ligues régionales et comités départementaux ; les rencontres sont maintenues sous réserve du respect des arrêtés préfectoraux et/ou municipaux ; elles se joueront à huis-clos sauf à obtenir l'accord de la préfecture de votre département pour jouer la rencontre avec une jauge inférieure à 1 000 personnes (équipes + staff + officiels + bénévoles + public...) ; il a été demandé, ce mercredi matin, aux présidents de ligues régionales, d'étudier l'impact sur

les fins de leurs championnats, voire de les modifier dans la perspective de réduire les effets néfastes de cette infection; un point sera fait régulièrement, en particulier dans les territoires affectés

- 16/03/2020 : Covid 19 – Organisation de travail de la FFBB Afin de faire face à la crise sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays, la fédération se doit de répondre à la demande du gouvernement, d'organiser le travail de ses salariés et cadres techniques. Ainsi, dès ce lundi 16 mars, aucun salarié de la fédération, à l'exception des directeurs de pôles et certains responsables de services, ne sera présent dans les locaux le temps d'organiser les missions de chacun ; certains seront placés en chômage technique, d'autres en télétravail, d'autres en arrêt de travail pour garde d'enfants ou maladies. C'est pourquoi nous vous demandons de :
  - N'utiliser que les adresses mails pour communiquer avec les services et non le téléphone : Des adresses génériques existent déjà pour la plupart des activités en cours ; d'autres pourraient être créées si besoin ; nous vous communiquerons la liste complète dans la semaine
  - Ne pas surcharger la fédération de demandes dans cette période exceptionnelle
  - Être patients et indulgents dans le traitement de certaines demandes
  - Diffuser ces consignes au sein de vos structures. La situation en France impacte fortement tous les secteurs d'activités, le nôtre également.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous recommandons fortement de respecter toutes les mesures exigées par le gouvernement dans votre fonctionnement quotidien. Les efforts de toutes et tous doivent nous permettre de répondre avec responsabilité à la situation exceptionnelle que traverse notre pays.

- 16/03/2020 : RH note Covid 19. Le Président de la République va très certainement renforcer les mesures dans les prochaines annonces afin de limiter la propagation du coronavirus – Covid-19.

Compte tenu des mesures annoncées par le Gouvernement, la fermeture des installations sportives et la volonté de réduire au maximum les déplacements, en accord avec le Président Jean-Pierre SIUTAT, nous vous demandons de limiter au strict minimum le présentiel au sein des bureaux des Ligues, Comités et Clubs. Aussi, nous vous préconisons le nettoyage complet et approfondi de vos locaux par une entreprise extérieure, comme cela a été le cas dans les locaux de la Fédération. Nous vous préconisons fortement

- D'une part, de favoriser le télétravail pour celles et ceux dont l'activité est absolument nécessaire pendant cette période exceptionnelle
- D'autre part, de mettre en chômage technique partiel celles et ceux dont l'activité est mise en suspend avec l'arrêt des actions fédérales et la fermeture de tous les établissements sportifs.

Nous vous informons que pour assurer la continuité de l'activité, toutes les réunions peuvent être menées sur la plateforme Teams. Nous restons à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place et sur le fonctionnement de cette plateforme. Pour toutes questions, veuillez adresser un mail à [si@ffbb.com](mailto:si@ffbb.com).

Je vous remercie de votre compréhension, de votre solidarité et de votre civisme. Les efforts de toutes et tous doivent nous permettre de répondre avec responsabilité à la situation exceptionnelle que traverse notre pays.

- 17/03/2020 : Point info Covid 19. La Cellule de crise Covid-19 s'est réunie via une vidéoconférence cet après-midi. Comme annoncé, aucun salarié de la fédération, à l'exception des directeurs de pôles et certains responsables de services, ne sera présent dans les locaux le temps d'organiser les missions de chacun ; certains seront placés en chômage technique, d'autres en télétravail, d'autres en arrêt de travail pour garde d'enfants ou maladies.

La FFBB incite les Ligues Régionales et les Comités Départementaux à suivre cette démarche et ainsi respecter les consignes gouvernementales.

Une réunion en visio conférence du Bureau Fédéral se tiendra le 28/03. L'ordre du jour prévoira la poursuite des compétitions et les différentes échéances prévues d'ici la fin de la saison, citons par exemple les obligations CCG pour les clubs concernés.

## 2- Info Générale

Pour l'instant, l'Assemblée Générale du Comité est maintenue. Les convocations et l'appel à candidatures seront adressées, selon le planning, avant le 15 avril

Gilles GREGORI